

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 062366

ND: 40021

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

m/c
1042

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01042 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AIT MERIM Brahim

Date de naissance : 01/01/1949

Adresse : Habitude

Tél. : 06 896 298 54 Total des frais engagés : 3 000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. CHAHRI Mohammed
Ophtalmologiste

544, boulevard panoramique, californie,
casablanca, maroc
Tel.: 05 22 86 46 18 / 19 / 20
05 22 29 36 00 / 00 - 05 22 50 15 15
Fax: 05 22 86 46 21

Date de consultation : 07/09/2020

Nom et prénom du malade : AIT MERIM Brahim Age: 71

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ait Merim - oculiste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

15 SEP. 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/09/2020	CS			Dr. Hay Mohammedi

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Opticien Optométriste OPTIQUE MOUSSAOUI Bd. E. Bloch 106, N°7 Hay Mohammadi - Casablanca Tél: 0522 60 34 39 - GSM: 0669 00 97	07 09 2020					20000 M.H.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent								
O.D.F PROTHESES DENTAIRES											
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE											
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">H</td> <td style="width: 50%;">21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>	H	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	B	
H	21433552										
00000000	00000000										
00000000	00000000										
35533411	11433553										
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS											
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION											
COEFFICIENT DES TRAVAUX											
MONTANTS DES SOINS											
DEBUT D'EXECUTION											
FIN D'EXECUTION											
COEFFICIENT DES TRAVAUX											
MONTANTS DES SOINS											
DATE DU DEVIS											
DATE DE L'EXECUTION											

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES OPTICIENS DU MAROC

OPTIQUE MOUSSAOUI

Opticien Spécialiste

Bloc Kodia 106 Bd. E N° 46 Bis

Hay Mohammadi - Casa

Tél : 06 62 26 02 02

Patente : 32825428



نظارات مساوي

احترافي في النظارات البصرية

بلوك الكدية 106 شارع

الرقم 64 مكرر - الحي الحمدي

الهاتف : 06 62 26 02 02

الباتنة : 32825428

IF : 40151582

TE : 06 62 26 02 02

TE : 06 62 26 02 02

Ordonnance de M. le Docteur : MOHAMMED CHAHBI

N° DE nomenclature :

522

Correspondant à la prescription :

grillz

LOIN	O.D : (-1280) 145 O.G : (-150.090) 110	PRES	O.D : add = +300 O.G : add = +300
------	---	------	--------------------------------------

FOURNITURE

Montures : Optique

Verres : DIA 15 MM : P
MÉTAL P.C.

Etuis :

Total : trois mille
dirhams

500	124
6500	124
3000	124

Arrêtée la présente facture à la somme de

Casablanca, le

07/09/2020

M. ou Mme :

AIT MERIM BRAHIM

Optique Moussaoui
Optician Optometrist
Bd. E. Kodia 106, N° 1
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 0522 60 34 39 - 65N. 0669 00 97 85

D.E.S D'OPHTALMOLOGIE
 (Maladies et Chirurgie des yeux)
 Ancien interne de CRETEIL: ANGIO-LASER
 du C.N.O des XV-XX ophtalmo-pédiatrie
 de la fondation Rothschild-département
 d'Oculo-plastie
 Ancien Médecin de la Banque Française des Yeux

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية باريس

داخلي سابق بكريتاي و بالمركز الفرنسي للعيون
 15-20 بمدة سبعة جراحة العيون

طبيب سابق بالبنك الفرنسي للعيون
 خبير تصحيح البصر بالليزك

07/09/2022

m° AIT MERAM Brahim

W
m° 3

DR. CHAHBI Mohammed
 Ophthalmologist
 544, boulevard Panoramique, Californie,
 casablanca 20500
 Tel: 05 22 86 46 18 - 05 22 15 15
 Fax: 05 22 86 46 21

Opticien Optométriste
 OPTIQUE MOUSSAOUI
 Bt-E Bloc 186 N 7
 Hay Mohammed Casablanca
 Tel: 0522 60 34 39 . GSM : 0669 00 97 85